

■ **Aresco SA**, à Villars-sur-Glâne, CH-217-0131199-4, exécution de mandats de comptabilité et d'organe de révision. (FOSC du 16.02.2005, p. 5). Le capital-actions est maintenant entièrement libéré en espèces. Transformation de 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives, en 100 actions de CHF 1'000.-, au porteur. La clause de restriction de transmissibilité des actions est abrogée. Nouveau but: commerce de marchandises dans le domaine de la télécommunication, ainsi que conseil et exécution de prestations de services y relatifs. Statuts modifiés le 20.07.2006. Capital-actions actuel: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, au porteur. Fiduplan Sàrl, réviseur inscrit, est maintenant domicilié à Fribourg.

Journal no 3603 du 22.08.2006
(05523844 / CH-217.0.131.199-4)